

Sujet : [INTERNET] Contribution projet solaire au sol de varzay

De : pierre-yves dodelin <dodelinpy@hotmail.com>

Date : 05/12/2023 15:57

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

On ne peut qu'être favorable à ce projet qui s'inscrit dans les objectifs de développement nationaux des énergies renouvelables car :

- situé sur une ancienne carrière,
- situé en zone photovoltaïque du PLU de la commune,
- ne présente pas d'enjeux environnementaux ou paysager,
- est situé en bordure de la 2x2 voie et loin des habitations.

Ce projet semble pertinent à tout égard et je souhaite par la présente contribution apporter mon soutien à ce projet !

Cordialement,
PY Dodelin.

Sujet : [INTERNET] Réponse à l'enquête publique concernant la centrale photovoltaïque sur la commune de Varzay

De : Léa Boldoduck <lea.boldoduck@laposte.net>

Date : 05/12/2023 16:39

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Ce projet de centrale photovoltaïque s'inscrit tout à fait dans les objectifs que l'Etat s'est donné sur la part de production en Energies Renouvelables dans le mix énergétique Français. En effet, 40 pourcents de notre consommation électrique devront provenir de l'énergie renouvelable d'ici 2030.

De plus ce projet est à l'initiative des élus locaux (donc réfléchi par le territoire pour le territoire) et s'implante sur un site considéré comme « dégradé ».

C'est pour ces raisons que j'y suis totalement favorable.

Léa Boldoduck

Sujet : [INTERNET] Contribution enquête publique : projet de parc photovoltaïque au sol Lieu dit "La balastière" de Varzay (17)

De : Guillaume ratineau <leguigui33@hotmail.fr>

Date : 06/12/2023 11:57

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je souhaite dans ce présent mail participer à l'enquête publique associée au projet photovoltaïque de Varzay (17). Ci-dessous ma contribution écrite :

" Il s'agit d'un projet intéressant car il s'implante sur une friche due à l'ancienne activité de carrière et est déjà identifié au PLU de la commune en tant que zone photovoltaïque.

Les panneaux solaires seront peu visibles des habitations qui restent suffisamment éloignées et proches de la 2x2 voies, zone présentant un faible intérêt paysager et en limitant ainsi les nuisances visuelles. Ce projet est donc cohérent avec le développement des énergies renouvelables sur notre territoire et se situant sur un terrain dégradé favorable à ce type de projet.

Bien cordialement,"